



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMU
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉ**

Envoyé en préfecture le 06/02/2018
Reçu en préfecture le 06/02/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20180130-2018_01_018-DE

SÉANCE DU 30 JANVIER 2018

2018-01-018 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 24 janvier 2018

L'an deux mille dix-huit le trente janvier à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Laurent DE LAUNAY , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Arnaud BATTISTON , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , James SEYNAT , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :

Anne BERTHOME, Kléber AUDINET, Marcel BERTHOME, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIFE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Jean-Luc LAMAISON pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sabine AGGOUN pouvoir à Thierry MARTY, Gabi HOPER pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Annie POUZARGUE pouvoir à Sandy CHAUVEAU, Agnès SEJOURNET pouvoir à Monique JULIEN

Monsieur David REDON a été nommé secrétaire de séance

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD

CENTRE SOCIOCULTUREL PORTRAITS DE FAMILLES : VERSEMENT D'UNE AVANCE SUR LA SUBVENTION 2018

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-président en charge de la Politique de la Ville, Insertion et CISPD

Depuis 2013, dans le cadre du soutien aux projets transversaux qui œuvrent en faveur de l'insertion sociale et professionnelle couvert par la compétence « Politique de la ville », La Communauté d'agglomération du Libournais (Cali) et le Centre SocioCultuel (CSC) « Portraits de Familles » ont signé des conventions d'objectifs partenariales qui définissent les engagements respectifs entre les deux parties.

Au terme de son précédent agrément et suite à une évaluation, le CSC « Portraits de Familles » a proposé un nouveau projet social afin de solliciter un nouvel agrément de la Caf pour la période 2015-2018 ; agrément accordé en date du 14 décembre 2014.

Aussi, le projet social pour les quatre années vise à proposer des services aux familles des 13 communes du territoire d'agrément et au-delà sur les thématiques suivantes :

- Vie de famille : faciliter l'accès aux droits et à l'information, développer l'information et l'accès aux vacances pour tous, favoriser les rencontres conviviales et soutenir les parents dans leur rôle éducatif, accompagner les personnes dans leur gestion du quotidien.
- Culture et rencontre : favoriser l'accès à la culture et aux loisirs pour tous et encourager les pratiques culturelles amateurs, développer les apprentissages et valoriser potentiels et compétences de chacun.
- Soutien à la vie associative : accueillir, informer et accompagner les acteurs associatifs, connaître les associations, favoriser les rencontres et les échanges inter-associatifs et faciliter l'émergence d'un projet commun, faciliter l'insertion des jeunes dans la vie associative et valoriser leurs compétences.

En outre, le centre socioculturel propose un « point accueil Caf » et un « point information vacances » ; ce qui offre un outil décentralisé sur le territoire au bénéfice de tous les allocataires de ce secteur.

Aussi, pour poursuivre son projet social sur l'année 2018, le CSC sollicite financièrement La Cali à deux niveaux :

- une subvention de fonctionnement au titre de l'animation globale et la coordination
- une subvention d'activités pour l'action « Ludothèque ».

Dans un contexte budgétaire contraint et au regard de la dynamique mise en œuvre sur le territoire en matière d'animation de la vie sociale faisant émerger des préfigurations de nouvelles structures, La Cali a décidé en 2017 d'amorcer la redéfinition du contenu de sa compétence en la matière. Ainsi, La Cali souhaiterait accompagner un nouveau mode de partenariat autour de ces structures de proximité en mobilisant dorénavant les communes concernées par ces services à la population. En ce sens, La Cali a décidé de diminuer sa subvention de fonctionnement en 2017, la portant à 35 750 € et de maintenir la subvention d'activité « ludothèque » à 10 000 €, soit une subvention totale de 45 750 € équivalente à 15,6 % du budget global de la structure (292 295,40 €).

Cette diminution de subvention adossée à une conjoncture particulière pour le CSC, en termes de ressources humaines notamment, a fragilisé la trésorerie de la structure. Compte-tenu que les financements publics octroyés par les partenaires institutionnels seront versés au CSC « Portraits de Familles » à partir du mois de mars 2018, il est proposé que La Cali, dans l'attente de l'étude du dossier de demande de subvention 2018 et de la conclusion de la convention correspondante, puisse verser une avance sur cette subvention.

Cette avance serait d'un montant équivalent à 60 % de la subvention de fonctionnement de 35 750 € votée au Conseil communautaire du 26 juin 2017. Au second semestre 2018 sera versé le solde de la subvention annuelle fixée pour 2018. Ce solde est calculé en déduisant de la subvention totale, l'avance déjà perçue.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 22 janvier 2018,

Après en avoir délibéré,
Et à **l'unanimité** (62 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président à verser une avance sur subvention 2018 à l'association ALCIDE porteuse du CSC « Portrait de Familles » d'un montant de 21 450 €.

Imputations budgétaires : chapitre 65 – compte 6574 - service gestionnaire et destinataire VILL0 - fonction 520 pour l'animation globale et la coordination

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 6 février 2018
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 06/02/2018

Reçu en préfecture le 06/02/2018

Affiché le



ID : 033-200070092-20180130-2018_01_018-DE